

## **- COMMUNIQUÉ -**

### **Les journaux de Quebecor portent atteinte à l'intégrité de l'organisme sans but lucratif Yoga Harmonie par un article à sensation**

Le mercredi 13 décembre 2011, le journal *L'Action régionale* publiait en manchette un article remettant en question la sécurité des participants aux cours de yoga pour maman et bébé de l'école Yoga Harmonie. Quatre jours plus tard, Quebecor poursuivait son attaque contre l'organisme en publiant le même article dans *Le journal de Montréal*.

**Face à cette atteinte tout à fait gratuite et non éthique à sa réputation, le conseil d'administration de l'organisme sans but lucratif tient à rétablir les faits.**

#### **Les exercices de yoga pour maman et bébé sont faits de manière sécuritaire**

Pour susciter la controverse, l'article remettait en doute la sécurité des exercices faits avec les bébés, en présentant des photos de postures inversées.

Les « mises en garde de médecins » invoqués par le journal portaient surtout sur « le risque de chute ». Or, il n'est point besoin d'être médecin pour savoir qu'un bébé qui tombe peut se faire mal ! A-t-on pensé à mettre les parents en garde contre les cours de natation à cause des risques de noyade? Tout comme les moniteurs de natation sont formés pour enseigner aux parents les principes de sécurité aquatique, les professeurs de yoga certifiés et expérimentés ont les compétences pour enseigner aux parents à faire les exercices de façon sécuritaire.

Les participantes au cours chez Yoga Harmonie sont prêtes à témoigner de ce qui suit :

- Les exercices pour bébés sont présentés de manière très douce et progressive.
- Les exercices sont adaptés à l'âge et à la condition physique de chaque enfant.
- Les exercices demandant le plus de force et de conscience du corps sont introduits graduellement et faits selon les capacités de chacun.
- Les inversions sont introduites progressivement, les inversions complètes n'arrivant qu'à la fin de la session.
- Les professeurs enseignent aux participantes à comprendre et à respecter les besoins et les limites de leur enfant et les règles de sécurité.
- Du matériel de sécurité (coussins, couvertures, tapis de sol, ballons) est utilisé.
- Les professeurs de yoga sont certifiés et ont les compétences requises.
- Pour toutes ces raisons, les chutes et les blessures sont absentes.

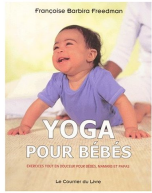
Cela signifie-t-il que nous affirmons que les risques sont nuls? Non, nous ne l'affirmons pas. Aucun exercice, aucune activité physique avec les enfants ne peut prétendre au risque zéro.

#### **Les exercices apportent un bienfait aux enfants et aux mamans**

Enfin, l'article rapporte ces propos d'un médecin : « il n'y a aucun réel avantage médical, pour l'enfant, dans ce type d'exercices ».

Or, les bienfaits de la gymnastique douce pour bébé et du yoga adapté pour les enfants ne sont plus à démontrer. Ils sont pratiqués dans des centres de la famille et plusieurs studios de yoga

au Québec et dans le monde. Des publications sérieuses et utilisées depuis de nombreuses années en attestent. Les postures de yoga pour bébé enseignées chez Yoga Harmonie se retrouvent dans cette excellente publication :



Freedman, Françoise Barbira. *Yoga pour bébé, Exercices tout en douceur pour bébés, mamans et papas*. Le Courrier du livre, Paris, 2001, 143 pages.

D'ailleurs, la plupart des bébés *adorent* les postures de yoga, surtout les inversions! Ils gazouillent et sourient avec la tête en bas! C'est très beau à voir. Ils manifestent très clairement le moindre inconfort par des mimiques, des mouvements ou des sons, et alors les parents les font changer de position avec les manœuvres de sécurité apprises.

## **Des journalistes qui ont manqué d'intégrité : des mensonges, de l'espionnage et de la diffamation**

La première journaliste a refusé d'écrire l'article à la manière réclamée par son patron, Serge Labrosse. Elle était venue au départ dans le but d'écrire un article sur les activités pour maman et bébés dans la région, avait assisté à un cours de yoga et fait quelques interviews. **Mais l'approche sensationnaliste que son patron a ensuite proposée ne reflétait pas ce qu'elle avait observé.** « **À cause de ce reportage, j'ai donné ma démission au journal** et c'est ma collègue Isabelle Verge qui a repris le flambeau, » a-t-elle affirmé.

Après la démission de sa collègue, la journaliste Isabelle Verge s'est présentée sans prévenir au dernier cours de yoga pour bébé de la session, en prétextant faussement qu'ils avaient perdu les photos. Sans poser aucune question au professeur ni aux participantes, elle a pris des photos supplémentaires et a filmé sans demander la permission. Puis, elle les a présentées à des médecins hors contexte et sans autres explications sur la progression et le déroulement du cours.

Avant de publier l'article, Madame Verge a appelé chez Yoga Harmonie et a affirmé : « **J'étais là et j'ai vu que c'était fait en douceur et tout.** Mais nous avons montré les photos à des médecins et ils font une espèce de mise en garde. » Une espèce de mise en garde qui s'est méritée la première page du journal local, puis une couverture médiatique à la grandeur de la province.

Les élèves participantes sont déjà nombreuses à avoir vivement réagi à l'article et à avoir signalé leur soutien à l'école de yoga.

Nous déplorons les méthodes journalistiques fallacieuses des journaux *L'action régionale* et *Le journal de Montréal*. De toute évidence, les journalistes Serge Labrosse et Isabelle Verge avaient **l'intention de nuire** à la réputation d'une entreprise locale sérieuse qui rend service aux familles de Chambly et des environs. Cette intention semble être répandue à tous les niveaux des journaux de Québecor.

Le conseil d'administration de Yoga Harmonie :  
Geneviève Guilbault  
Karine Lamoureux  
Marion Weissman